

## Lavoir de Saint Romain



**Identifiant fiche :** 020

**Localisation :**

**Adresse :** Route de Guiry  
95420  
Wy-dit-Joli-Village

**Code Insee :** 95690

**Parcelles :** n°810 et 823

**Situation :** En écart – Fontaine St Romain

**Protection :**

**Dates :** XVIII – XIXe siècle

**Typologie :**

**Classe :** Patrimoine lié à l'eau

**Type :** Lavoir

**Fonction actuelle :** Lavoir

**Implantation :** En alignement /

En retrait / Isolé

**Statut :**

**Intérêt patrimonial :** Intérêt communal

**Etat (2017) :** Bon

**Foncier :** Public



Seul les éléments repérés  
sont soumis à prescriptions

– **Etat existant**

**Ce lavoir** est situé le long de la route de Guiry, au lieu-dit la fontaine Saint-Romain, une source d'eau s'y écoule.

Il fait partie d'un ensemble d'éléments étagés :

- un espace correspondant au captage d'eau (1) : la parcelle, fermée à l'aide d'un grillage, abrite de petites constructions à l'architecture intégrée,

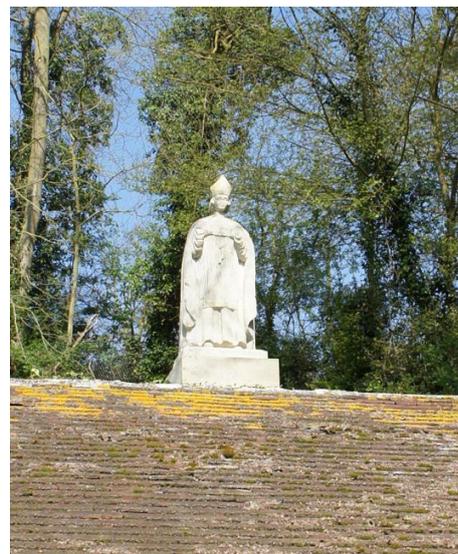


*Centre de captage*

- **le lavoir** (2) en lui-même présente un bassin entouré d'un muret en maçonnerie de pierres de tailles ; pour la face opposée à l'entrée, le muret bénéficie d'une élévation en pierres meulières à joints beurrés réalisés en mortier de ciment. C'est sur cette base que prend appui le toit en appentis du lavoir (petites tuiles plates rouges), qui recouvre la partie piétonne au pied du mur mais conserve largement le bassin à ciel ouvert ; la combinaison de la pente de toit avec une couverture partielle permet ainsi au bassin de recueillir également une partie des eaux de pluie. Ce dernier est entouré d'un rang de carreaux à laver sur trois cotés. La statue de Saint-Romain trône au-dessus du lavoir,
- Enfin un trop-plein s'écoule en contrebas du lavoir (3), formant une zone d'eau peu profonde, bordée d'un large pavage : cet élément correspond à un ancien abreuvoir.



*Lavoir*



*Statue de St Romain*



*Bassin de trop-plein du lavoir*

– **Éléments à caractère dénaturant – Recommandations à prendre en compte dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire :**

Les travaux de rénovations d'ouvrages

Lors de la rénovation il est impératif de garder une cohérence entre les matériaux en place et ceux utilisés pour la rénovation.

- Joints sur mur en pierres meulières au mortier de ciment à proscrire – Mortier de chaux et sable de rivière locale.



– **Éléments à préserver – Prescriptions à imposer dans le cadre de déclaration préalable ou de permis de construire :**

- L'emprise, l'organisation et les gabarits du bâti existant
- La forme et la nature des toitures
- La nature et le traitement des parements de façades
- L'intégrité du bassin et ses pavés de lavage



Extrait du plan IGN



Extrait de la photo aérienne (Les numéros renvois aux numéros des bâtiments de la notice)

